



**Fondation « Henri Savall – ISEOR »**  
*(sous l'égide de la Fondation de France)*

**5<sup>EME</sup> ÉDITION DES PRIX DE LA FONDATION Henri Savall-ISEOR**

**CANDIDATEZ DES MAINTENANT**

La Fondation Henri Savall-ISEOR a pour objectif la promotion et la diffusion des bonnes pratiques de management prenant en compte l'intérêt général et le bien commun dans un monde incertain et en profonde mutation. Elle s'appuie sur les recherches socio-économiques des organisations, conduites par Henri Savall et l'Institut de Socio-Économie des Entreprises et des Organisations (ISEOR), depuis près de 50 ans

Les prix de la Fondation Henri Savall-ISEOR visent à distinguer et récompenser des pratiques exemplaires de **conciliation des performances économiques, sociales, sociétales et environnementales**.

- Vous êtes **responsable d'une collectivité territoriale ou organisation du secteur marchand participant au service public**. Vous considérez avoir été porteur, au sein de celle-ci dans la gestion globale de leur organisation, de pratiques de conciliation entre les performances d'équilibre économique, social, sociétal et environnemental, que vous connaissiez ou non les recherches de l'ISEOR,

**ALORS CANDIDATEZ !**

Voici les critères d'appréciation de votre candidature

- Vous avez su rendre votre collectivité territoriale ou organisation durablement performante avec la prise en compte simultanée des composantes économiques, sociales, sociétales, et environnementales, avec des résultats quantitativement mesurables ;
- Vous avez pris en compte, explicitement ou implicitement, les principes de l'approche socio-économique d'Henri Savall et de l'ISEOR,
- Vous avez mis au premier plan l'intérêt général et le bien commun dans un monde incertain et en profonde mutation

**DISTINCTIONS & PRIX**

Les prix sont assortis de distinctions honorifiques, mettant en lumière les efforts et réalisations récompensés et de dotations financières allant jusqu'à 10 000 euros, pouvant être réparties entre plusieurs lauréats. Cette dotation sera remise à une association reconnue d'intérêt général, sauf si la structure peut démontrer de son éligibilité au mécénat (au sens fiscal du terme).

**CALENDRIER**

Clôture de la réception des dossiers de candidature : 30 Juin 2025

Instruction et présélection des dossiers : Juin/Juillet 2025

Audition des candidats présélectionnés et jury final : Septembre 2025

Remise des distinctions aux lauréats : Octobre/Novembre 2025 lors du Colloque ISEOR

Remise de la dotation aux entités bénéficiaires : Décembre 2025

Dossier de candidature téléchargeable sur le site :

<https://fondationhenrisavall-iseor.com/>

Contact : [contact-fondationhenrisavall-ISEOR@iseor.com](mailto:contact-fondationhenrisavall-ISEOR@iseor.com)

ou René Charmasson, Délégué Général : 06 08 53 64 69